

Le 14 mai 2021

Monsieur Joseph Zayed
Président de la Commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Dépôt de mémoire de la Ville de Terrebonne dans le cadre des audiences publiques portant sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Monsieur le Président,

En réponse à l'annonce du 21 février 2021 portant sur le lancement d'une vaste consultation publique sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, nous avons le plaisir de vous soumettre notre mémoire dans le cadre de ladite consultation. Comme indiqué, le mandat confié à la Commission d'enquête par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charrette consiste à dresser le portrait actuel de l'élimination des matières résiduelles ainsi que celui de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années. Le mandat vise également à étudier les écarts entre la capacité d'élimination anticipée et les besoins. C'est dans cet esprit que nous avons voulu élaborer notre mémoire et proposer des recommandations concrètes et réalistes en lien avec les enjeux identifiés par le BAPE.

Dans sa lettre du 16 décembre 2020, le ministre Charrette précise que « *L'analyse de plusieurs projets d'agrandissement de lieux d'enfouissement technique au cours des derniers mois a soulevé un certain nombre d'enjeux concernant l'élimination des résidus ultimes au Québec qui diffèrent selon les contextes régionaux, la densité d'occupation du territoire, l'éloignement de certaines communautés et la nordicité* ». La Ville de Terrebonne rappelle qu'elle accueille le seul site d'enfouissement sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et reçoit 50 % des déchets qui y sont produits. La Ville de Terrebonne a donc un intérêt tout particulier à participer aux présentes consultations.

Les 14 recommandations formulées par la Ville de Terrebonne s'inscrivent dans une volonté de poursuivre, voire d'intensifier, les efforts contribuant à décourager le recours à l'enfouissement par les différents acteurs de la gestion des matières résiduelles ainsi que les usagers des collectes. Consciente de l'ampleur de l'enjeu, la Ville de Terrebonne a elle-même entrepris des travaux d'envergure afin de mieux gérer les matières résiduelles générées sur son territoire. L'élaboration d'un plan d'action sur cinq ans et la définition d'une vision à long terme par la Ville ont été motivées, entre autres, par la situation actuelle concernant de l'élimination des matières résiduelles au Québec.

Compte tenu de l'importance de bien analyser la situation et les options qui s'offrent à nous, de l'amélioration souhaitée en matière de gestion des matières résiduelles et des préoccupations légitimes de nos citoyennes et citoyens relativement à ces questions, nous croyons fermement que le présent exercice de consultation portera ses fruits.

En terminant, nous souhaitons porter à l'attention du BAPE l'intention des représentants de la Ville de Terrebonne de présenter de vive voix notre mémoire aux membres de la Commission d'enquête.

Veuillez agréer, Monsieur Fayed, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, reading "Marc-André Plante".

Monsieur Marc-André Plante
Maire de la Ville de Terrebonne

A handwritten signature in black ink, reading "Yan Maisonneuve".

Monsieur Yan Maisonneuve
Président de la Commission du développement durable, de l'environnement et de la mobilité
Ville de Terrebonne